

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

SERVICE LOGEMENT - PÔLE SOLIDARITÉ
2 Place Jean Jaurès – 92500 RUEIL-MALMAISON
Accueil téléphonique : **01 47 32 53 03**

Du lundi au vendredi : **08h30-12h00 et 13h30-17h30**
(fermé lundi après-midi)

Remplir obligatoirement le CERFA n° 14069*05
accompagné des justificatifs ci-dessous

- Celui-ci peut être directement saisi via le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34754>
- ou bien être déposé dans la BOITE AUX LETTRES du Service Logement
- ou bien être adressé **par mail** à l'adresse : logement@mairie-rueilmalmaison.fr (**en.pdf**)

ETAT CIVIL	<input type="checkbox"/> Carte d'identité / Titre de séjour (ou récépissé en cas de renouvellement) / Passeport Tous ces documents doivent être en cours de validité pour chaque personne majeure à loger <input type="checkbox"/> Livret de famille ou Acte de naissance si absence de livret de famille (éventuellement certificat de grossesse pour les enfants à naître) <input type="checkbox"/> Carte vitale ou attestation de sécurité sociale (le numéro de SS doit être lisible)
SITUATION FAMILIALE	<input type="checkbox"/> PACS : copie de l'attestation d'enregistrement ou justificatif de rupture <input type="checkbox"/> Divorce en cours : si divorce par consentement mutuel, fournir un justificatif d'un avocat attestant d'une procédure en cours (attention, l'attestation doit comporter la mention « consentement mutuel »), sinon fournir la copie de l'acte de saisine du juge <input type="checkbox"/> Divorce prononcé : copie du jugement <input type="checkbox"/> Garde des enfants : jugement de garde <input type="checkbox"/> Enfant(s) de plus de 16 ans : certificat(s) de scolarité
RESSOURCES	<input type="checkbox"/> Toutes les pages de l'impôt 2025 sur les revenus 2024 <input type="checkbox"/> Salaires : 3 dernières fiches de paie <input type="checkbox"/> copie du contrat de travail ou attestation de l'employeur <input type="checkbox"/> En cas d'arrêt de travail : versement des 3 derniers mois d'Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale (CPAM) <input type="checkbox"/> Prestations sociales et familiales (si vous en percevez) : dernier attestation CAF (RSA, APL PAJE, Prime d'Activité etc...) <input type="checkbox"/> Invalidité : 3 derniers versements de la pension d'invalidité (ou attestation CAF si perception AAH) + notification décision MDPH (courrier) + copie carte CMI <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi : Notification d'inscription à France Travail + 3 derniers versements <input type="checkbox"/> Travailleur indépendant : KBIS + dernier justificatif du revenu mensuel + dernier bilan <input type="checkbox"/> Retraité(e) : dernier versement + réversion si veuvage <input type="checkbox"/> Étudiant : notification d'attribution de bourse et montant perçu <input type="checkbox"/> Tout autre justificatif de ressources : perception de loyers ou de rentes
LOGEMENT ACTUEL	<input type="checkbox"/> Locataire : bail et dernière quittance de loyer <input type="checkbox"/> Hébergé(e) : attestation d'hébergement + pièce d'identité + justificatif de domicile de l'hébergeant <input type="checkbox"/> Propriétaire : dernière taxe foncière <input type="checkbox"/> En cas d'expulsion : fournir le jugement <input type="checkbox"/> En cas de départ obligatoire du logement : fournir le courrier du propriétaire (avec l'A/R) indiquant le motif du non renouvellement du bail

Deux mois l'échéance de votre demande, vous serez alerté(e) par le serveur national (via un SMS et un mail) afin de renouveler votre dossier.